

la dernière étape, celle de la sélection, l'étape se referme sur un groupe encore plus restreint de candidats. À la fin du processus, lorsque toutes les exigences ont été remplies, que le nombre de postes dans chacune des filières est connu et que les qualifications et compétences des candidats retenus correspondent en tous points aux besoins établis, une offre peut alors être faite aux heureux candidats.

Si vous vous sentez prêt à entreprendre une carrière dans le Service extérieur, à représenter le Canada et les intérêts du Canada sur la scène internationale et que vous répondez à toutes les conditions suivantes...

- être citoyen canadien
- être diplômé d'une université reconnue ou obtiendrez votre diplôme au cours de l'été qui suivra l'examen
- parler couramment les deux langues officielles du Canada ou, encore, démontrer les capacités d'atteindre le niveau de bilinguisme requis dans un délai de deux ans (cours d'anglais ou de français offerts par le ministère)
- être prêt à accepter une affectation partout dans le monde
- être admissible à la cote de sécurité très secrète
- et être en bonne santé

....et si vous vous reconnaissez dans ce profil, peut-être êtes-vous fait pour le Service extérieur!

Première étape—l'examen du Service extérieur

C'est la Commission de la Fonction publique qui administre une fois par année l'examen du Service extérieur. Depuis 1928, cet examen

est exigé pour entrer dans les rangs du Service extérieur. Cet examen se tient habituellement en octobre sur les principaux campus universitaires du pays et dans nos diverses missions diplomatiques.

L'examen comporte trois parties : le test de sélection des recrues, dans lequel sont mesurées les compétences du candidat au niveau de l'expression verbale, des mathématiques et de la logique; un test d'expression écrite et, enfin, le test de connaissances générales du Service extérieur. On peut se procurer un formulaire d'inscription ainsi que de plus amples renseignements sur les tests ou sur l'endroit où ils sont administrés en s'adressant au bureau de placement de l'université, à un bureau de la Commission de la Fonction publique ou à une mission diplomatique canadienne.

Si vous vous conformez à toutes les exigences, faites-nous parvenir votre formulaire de candidature en prenant soin de bien indiquer dans l'annexe que vous postulez un emploi dans la catégorie professionnelle des agents du Service extérieur.

Il importe d'inscrire sur les formulaires autant de renseignements pertinents que possible. Les études que vous avez faites, votre expérience professionnelle, le travail bénévole et communautaire à votre crédit, vos loisirs et points d'intérêt sont autant d'aspects de votre personnalité qui nous intéressent. Il vous faudra aussi donner des noms de personnes qui vous connaissent bien, préférablement au niveau universitaire ou professionnel. Enfin, il faudra ajouter à votre formulaire de candidature un relevé récent et certifié de vos notes de même qu'une liste des cours (avec titres complets) auxquels vous êtes inscrit.